

CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER		
AUTEUR/EMETTEUR	RELEVÉ DE CONCLUSIONS	DATE DE LA REUNION
B. VERON	Groupe de travail « Cadre de Vie »	29 octobre 2009

PARTICIPANTS	DIFFUSION
<p><u>Présents</u> : 6 membres</p> <p><u>Excusés</u> :</p>	<p>Membres du groupe de travail + Elsa LAFAYE DE MICHEAUX</p>

SYNTHESE DE LA REUNION
<p>Nous avons pris le support de la charte de la Roseraie pour établir la charte du futur blog - bases de fonctionnement du portail et des modalités de participation.</p> <p>Le 1^{er} paragraphe est à conserver dans sa globalité. A mettre en gras « Tout message publié demeure néanmoins sous la responsabilité de son auteur.</p> <p>Pour le 2^{ème} paragraphe concernant « <u>les propos</u> » enlever la dernière phrase concernant la publication de la photographie qui est reprise dans le droit à l'image et rajouter « les messages présentant des numéros de téléphone ou des adresses postales ou mails personnelles seront refusés dans un souci d'éviter tout harcèlement ultérieur.</p> <p><u>Comité d'orientation</u> Le supprimer</p> <p><u>Le portail est animé par un comité rédactionnel</u></p> <p>Création d'un comité rédactionnel et de modération qui sera constitué de membres désignés par le CCQ et renouvelable tous les ans.</p> <p>Garder le 1^{er} paragraphe en changeant comité rédactionnel au lieu de comité éditorial. Ensuite « le comité rédactionnel est aussi le garant d'une ligne rédactionnelle qui rend compte en priorité de la vie citoyenne du quartier. C'est lui qui valide les articles proposés à la publication. Le comité rédactionnel est composé des membres du groupe communication du CCQ du centre ville.</p> <p><u>Coproduction de l'information</u></p> <p>« Le portail sera enrichi à partir d'articles émanant du comité de rédaction (membres désignés). Tout habitant pourra proposer au comité de rédaction des thèmes, des témoignages ou autres... C'est le comité de rédaction qui assure le suivi, la validation des informations proposées. Les décisions seront prises à la majorité. Le comité de rédaction est aussi le comité de modération.</p> <p>Concernant la partie « <u>Web journal</u> » « Tous les membres d'un CCQ pourront proposer au comité de rédaction un article. Chaque lecteur pourra réagir avec des articles répondant à des critères éditoriaux précis : Reprendre les critères présentés.</p>

Droit à l'image

Garder le texte pour le 3 ème paragraphe seul le propriétaire peut décider que l'image de son bien privé soit reproduite et mise en ligne avec accord écrit de sa part.

Questions suite à la réunion

Déclaration à la CNIL

Déclaration non anonyme des personnes